

DECISION N°11/RH/2025, EN DATE DU 21/04/2025
APPEL A CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT
D'UN(E) CADRE DIGITALISATION
AU CENTRE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DRAA-TAFILALET

- Le Directeur Par Intérim du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet :**
- ✓ Vu le Dahir n°1-24-68 du 18 Joumada II 1446 (20 décembre 2024) portant application de la loi 22-24 modifiant et complétant la loi n°47-18 relative à la réforme des Centres Régionaux d'Investissement et la création des Commissions Régionales Unifiées d'Investissement ;
 - ✓ Vu la circulaire de Monsieur le Chef du Gouvernement n°24-12 du 6 Dulhija 1433 (22 octobre 2012) sur la gestion des modalités de recrutement dans les établissements et les entreprises publiques ;
 - ✓ Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n°7/2013 du 18 Joumada II 1434 (29 avril 2013) relative à la nomination aux postes de responsabilités dans les établissements publics ;
 - ✓ Vu le statut du personnel du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet tel qu'il a été approuvé et modifié par son Conseil d'Administration.
 - ✓ Vu les nécessités du service ;

Décide

Article 1 : Recrutement :

Le Centre Régional d'Investissement de la Région de Drâa-Tafilalet lance un appel à Candidature, au titre de l'Année 2025 pour le recrutement d'un(e) Cadre Digitalisation ;

Article 2 : Type de recrutement et lieu d'affectation :

- Type de recrutement : **Contractuel.**
- Lieu d'affectation : Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet, Ville **Errachidia.**

Article 3 : Missions, responsabilités et conditions de candidature :

Contribuer à la mise en oeuvre du schéma directeur du système d'information du CRI, et participer à la dématérialisation des procédures et formalités relatives à l'instruction des dossiers de projets d'investissement ;

Vos responsabilités sont :

Etudes et développement SI :

- Assister la maîtrise d'ouvrage en matière de projet de digitalisation, de dématérialisation, de simplification des procédures, de facilitation des services rendus aux usagers, etc ;

- Accompagner les services du CRI dans le développement et l'implémentation des solutions digitales ;
- Assurer la veille technologique en matière de systèmes d'information ;

Exploitation SI :

- Assurer le bon fonctionnement des SI existants ainsi que leur maintenance ;
- Participer à l'élaboration de la politique de sécurité des systèmes d'information ;
- Participer à la mise en œuvre de la politique de sécurité des systèmes d'information ;
- Assurer l'assistance technique des collaborateurs ;

Réseau et Télécommunication :

- Participer à l'élaboration de la politique du réseau informatique et de télécommunication du CRI ;
- Participer à la modernisation des outils réseau et télécommunication ;
- Participer à la mutualisation des moyens de traitement de l'information et de communication ;
- Assurer la gestion technique du réseau d'Intranet / Internet et de la téléphonie IP ;

Conditions exigées :

- Bac +5 ou Master II ou plus de grande école d'ingénieur en informatique et systèmes d'information ;
- Expérience exigée : Minimum 4 années d'expérience dans une fonction similaire ;
- Maîtrise des langues arabe, française et un bon niveau en anglais.

Article n°4 : Dossier de candidature :

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants (regroupés en un seul PDF) :

- Une copie des diplômes y compris le baccalauréat ;
- Une copie de la carte d'identité nationale ;
- Le CV actualisé ;
- Attestations de travail justifiant les expériences requises.

Article n°5 : Délai de candidature :

Les candidats intéressés par cette offre doivent renseigner leur candidature au plus tard le **07/05/2025** à **00H00** et envoyer le dossier complet en un seul fichier PDF à l'adresse RH@CRIDT.ma.

NB :

- **Tout dossier incomplet ou ne correspondant pas au profil recherché sera automatiquement écarté**
- **Seules les candidatures reçues par voie électronique seront traitées.**

Article n°6 : Publication :

La présente décision, la liste des candidats admis à passer les entretiens de la sélection, ainsi que la date et le lieu de déroulement des entretiens et les résultats définitifs de l'appel à candidature seront publiés sur le portail des emplois publics www.emploi-public.ma et dans les locaux du Centre Régional d'Investissement Drâa-Tafilalet.

Article n°7 : Nomination :

Les candidats sélectionnés pour le poste susmentionné seront nommés par décision du Directeur PI du Centre Régional d'investissement Drâa-Tafilalet conformément à la réglementation en vigueur.

Le Directeur PI

Le Directeur du Centre
Régional d'Investissement
Drâa-Tafilalet P I
Signée: Sofia BOUZIYANE

